



### Constats de l'année 2021-2022

- En date du 8 juin 2022, il y a eu un total de 479 signalements entrés dans l'outil MÉMO pour la catégorie violence et intimidation (incluant les classes de trouble du comportement).

### Détails des signalements pour l'école 2021-2022

Niveau scolaire	Violence		Excluant les classes T.C.		Intimidation		Excluant les classes T.C.		Violence et intimidation		Excluant les classes T.C.	
	nombre	%	nombre	%	nombre	%	nombre	%	nombre	%	nombre	%
Préscolaire	17	2%	0	0%	17	4%	0	0%	17	4%	0	0%
1 <sup>ère</sup> année	67	17%	0	0%	67	15%	0	0%	67	15%	0	0%
2 <sup>e</sup> année	97	25%	3	7%	100	22%	3	7%	100	22%	3	7%
3 <sup>e</sup> année	97	25%	7	16%	104	23%	7	16%	104	23%	7	16%
4 <sup>e</sup> année	36	9%	17	40%	53	12%	17	40%	53	12%	17	40%
5 <sup>e</sup> année	50	12%	15	35%	65	15%	15	35%	65	15%	15	35%
6 <sup>e</sup> année	40	10%	1	2%	41	9%	1	2%	41	9%	1	2%
<b>Totaux de l'école excluant les classes T.C.</b>	<b>404</b>	<b>90%</b>	<b>43</b>	<b>10%</b>	<b>447</b>	<b>100%</b>	<b>43</b>	<b>10%</b>	<b>447</b>	<b>100%</b>	<b>43</b>	<b>10%</b>

En 2021-2022, il y a eu 447 signalements entrés dans l'outil Mémos pour violence et intimidation. 338 de ces signalements ont été entrés par les T.E.S. (76%)

Concernant la **violence**, les **2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> années** comptent pour **50%** des signalements. Concernant l'**intimidation**, les **4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> années** comptent pour **75%** des signalements. Concernant la **violence et l'intimidation**, les **2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> années** comptent pour **45%** des signalements. **80%** des signalements concernent les **garçons**.

\*\*Les classes de trouble du comportement ont entrés 32 signalements dans l'outil Mémos. Ces signalements ne sont pas comptabilisés dans le portrait global de l'école.



**Rappel des priorités et des objectifs priorisés pour l'année scolaire 2021-2022**

**PRIORITÉS**

- S'assurer du sentiment de sécurité des élèves sur la cour d'école.
- S'assurer de la mise en place de conséquences éducatives en lien avec les manquements.
- Prévenir les écarts de conduite des élèves en lien avec le respect des autres et des règles.
- Mettre en place des outils efficaces utilisés par les intervenants dans leur pratique.
- Mettre en place la consignation des événements/actions violentes dans l'outil de consignation Mémos.

**OBJECTIFS**

- Organisation des moments moins structurés de la journée en s'assurant que nos élèves éprouvent du plaisir.
- Mise en place de conséquences éducatives et ciblées pour un milieu sain et sécuritaire d'ici juin 2022.
- Outiller les intervenants dans la gestion et la lutte contre la violence et l'intimidation à l'école.
- S'assurer que le taux de sentiment de sécurité perçu chez les élèves, sur la cour d'école, atteindra 85% d'ici juin.



## Mesures-Modalités-Interventions

### LES MESURES DE PRÉVENTION

Atteint et à poursuivre	À travailler	À retirer
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Présentation du code de vie de l'école aux élèves.</li> <li>• Mettre en place des occasions fréquentes de rassemblements pour favoriser la vie scolaire, les échanges et les relations.</li> <li>• Utilisation d'un système uniforme de renforcement positif (individuel et de groupe) dans toute l'école.</li> <li>• Concevoir et actualiser un plan d'organisation des récréations en bulle niveau avec des zones déterminées et des jeux proposés.</li> <li>• Impliquer les élèves dans la recherche de solution tel qu'indiqué dans le code de vie.</li> <li>• Présence des deux techniciennes en éducation spécialisée lors des récréations.</li> <li>• Proposer des activités parascolaires aux élèves sur le temps du dîner.</li> <li>• Un enseignant par niveau qui surveille les élèves de tout son niveau.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Enseignement explicite des comportements attendus.</li> <li>• Programme Dire-Mentor.</li> <li>• Atelier de gestion des émotions et d'identification des émotions.</li> <li>• Animation des ateliers Educajoue pour les élèves ciblés (au besoin).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Animation d'atelier d'art dramatique visant la reconnaissance des bons comportements et l'identification des émotions.</li> <li>• Accompagner des élèves de 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> années volontaires à animer des jeux pour les plus petits.</li> <li>• Conception de vidéos éducatives.</li> </ul>



### LES INTERVENTIONS

Atteint et à poursuivre	À travailler	À retirer
<ul style="list-style-type: none"> <li>Revoir la section code de vie avec les enseignants.</li> <li>Formation sur la bienveillance avec Monsieur Robillard.</li> <li>Assurer une cohérence des interventions entre les interventions de l'équipe-école et celles de l'équipe du service de garde et des surveillants.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Déterminer les événements qui doivent être consignés dans l'outil Mémos.</li> <li>Formation concernant l'utilisation de mémos.</li> <li>Lors de désorganisation d'un élève, connaître les intervenants ayant reçu la formation CPI pouvant aider à intervenir. Voir ce moyen plus comme de l'information à transmettre. Actualisation du protocole de violence de l'école. (Protocole de violence universel dans des cas extrêmes et inattendus).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Concevoir une pyramide RAI des comportements et des conséquences éducatives qui s'y rattachent (violence verbale et violence physique). Équivaut aux mesures de soutien et d'encadrement offertes aux élèves.</li> <li>Utilisation de techniques d'impact.</li> </ul>

### LES MESURES VISANT À FAVORISER LA COLLABORATION DES PARENTS

Atteint et à poursuivre	À travailler	À retirer
<ul style="list-style-type: none"> <li>Utilisation d'un seul et même outil électronique par l'ensemble de l'école : Seesaw.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Présentation du code de vie (intervention positive) et du plan de lutte aux membres du CÉ et aux parents.</li> <li>Mettre un point statutaire au CÉ sur la prévention de la violence au moins deux fois par année.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Conception de vidéos éducatifs visant la promotion de la vision de l'école dans la gestion des conflits liés à la lutte à la violence et l'intimidation à l'école.</li> </ul>

### LES MODALITÉS-LES INTERVENTIONS-LE SOUTIEN-LES MESURES D'ENCADREMENT-LE SUIVI

<ul style="list-style-type: none"> <li>Les modalités sont claires. À présenter officiellement aux parents afin de minimaliser l'impact sur la direction. D'autres intervenants sont disponibles pour ce genre de situation. Présenter un ordre des personnes à contacter en cas d'actes de violence et d'intimidation.</li> <li>Les mesures éducatives et de sanction sont variées et mises en application par le personnel.</li> <li>Des protocoles de suivi face à la violence ont été créés par le comité encadrement.</li> <li>Les mesures d'encadrement sont présentées par niveau d'intensité des actes et bien appliquées.</li> <li>Le suivi de la situation et la régulation des actions sont adéquatement appliqués.</li> </ul>
--



### DIFFICULTÉS RENCONTRÉES

- Propagation de plaintes par les parents sur les réseaux sociaux plutôt qu'à l'école.
- La pandémie.
- Pénurie de personnel.

### CONDITIONS FACILITANTES

- Les élèves et les adultes maintiennent des relations harmonieuses.
- Engagement et motivation de l'équipe.
- Le looping.
- Clarté des attentes de la direction face aux pratiques éducatives.
- Adhésion de la majorité à une pédagogie positive qui vise un changement durable des apprentissages.
- Relations et collaboration positives entre tous les membres du personnel peu importe le corps d'emploi.
- Adhésion des adultes à la vision de l'école.
- Présences d'animaux dans l'école.
- Adhésion des adultes à la vision de l'école.
- Stabilité du personnel.
- Plus grande confiance des élèves et des parents face à l'école.
- Communication directe avec les parents via l'outil Seesaw.



### L'impact des actions mises en place

Chez le personnel	Chez les élèves	Dans nos relations avec les parents	Dans nos relations avec les partenaires
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Plus grande facilité d'intervention face à des comportements explosifs chez les élèves (surtout chez les petits)</li> <li>• Sentiment d'impuissance diminué avec la mise en place des protocoles de violence face aux problématiques de violence et d'intimidation.</li> <li>• Arrimage des interventions avec le personnel du diner.</li> <li>• Facilité d'intervention dans la cour d'école en surveillant les élèves de son niveau.</li> <li>•</li> <li>•</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Confiance des élèves face aux adultes de l'école.</li> <li>• Les protocoles de suspension ont un effet dissuasif sur les élèves.</li> <li>• Apprentissage et reconnaissance des émotions.</li> <li>• Capacité améliorée dans la gestion de conflits.</li> <li>• Accès à des activités parascolaires.</li> <li>• Sentiment de sécurité augmenté (données suite à la passation du sondage aux élèves).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Quelques commentaires négatifs sur les réseaux sociaux, mais de plus en plus de commentaires positifs.</li> <li>• Résultats positifs recensés à la suite du sondage envoyé aux parents.</li> <li>• Plusieurs commentaires très positifs lors des différentes rencontres de suivi.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le club optimiste a une récompense à tous les élèves lors de la semaine de la persévérance et en fin d'année.</li> <li>• La bibliothèque municipale vient animer des ateliers de lecture dans les classes.</li> <li>• Aide alimentaire.</li> </ul>

L'évaluation du plan de lutte 2021-2022 de l'école du Grand Rocher a été approuvée par le Conseil d'Établissement le : 15 juin 2022